



Le Maire

Vauthiermont, le 2 janvier 2024

Avis Municipal n°02-2024

Ramassage des Sapins de Noël

Comme à l'accoutumée, la Commune a mis à votre disposition des sapins afin de pouvoir embellir notre village en bordure de voie communale à l'occasion des fêtes de fin d'année.

L'ensemble des membres du Conseil Municipal **vous remercient toutes et tous pour votre participation active à cette opération** ainsi qu'à celle des fenêtres de Noël. Ensemble, ces deux opérations ont permis de redonner un peu de chaleur durant la période de Noël.

Suite aux fêtes de fin d'année, nous vous informons que la Municipalité souhaite pouvoir procéder au ramassage des sapins de Noël dans la journée du lundi 15 janvier 2024.

Calendrier de collecte 2024

Grand Belfort ayant décidé de ne pas l'imprimer, il ne sera pas distribué dans les boîtes aux lettres.

Les calendriers de collecte 2024 sont en ligne sur le site internet du Grand Belfort.
<https://www.grandbelfort.fr/prevention-et-valorisation-des-dechets/calendriers-de-collecte.html>

NB : en 2024, les jours de collecte sont identiques à 2023.

Biodéchets

BIODÉCHETS : LES SOLUTIONS POUR TRANSFORMER VOS DÉCHETS ALIMENTAIRES EN RESSOURCES

Dès le mois de février 2024, la collecte des déchets alimentaires ou biodéchets sera mise en place progressivement par le Grand Belfort.

Pour trier vos déchets alimentaires, deux solutions s'offrent à vous :
- le compostage (si vous disposez d'un jardin)
- et le dépôt en bornes à biodéchets.

Pour cela, le Grand Belfort fournit gratuitement les matériels de tri aux habitants des bioeaux et des sacs en papier kraft permettant d'apporter les déchets alimentaires dans la borne à biodéchets qui sera installée sur le parking de la charbertte Pour connaître l'emplacement des bornes à biodéchets près de chez vous, consultez la [carte en ligne sur le site grandbelfort.fr à la rubrique déchets.](#)

Pourquoi trier ses déchets alimentaires et que deviendront-ils ?

Un quart de nos ordures ménagères est composé de déchets alimentaires qui partent à l'incinération. Cela représente, pour le Grand Belfort, 50 kilos par an et par habitant, soit plus de 5 tonnes de déchets qui pourraient être valorisés ! Désormais, vous pourrez les transformer en ressources en les apportant à la borne à biodéchets !

Les déchets alimentaires déposés dans les bornes à biodéchets seront transportés dans un méthaniseur situé dans le Haut-Rhin pour être transformés en biogaz. Le biogaz est une énergie renouvelable qui, une fois raffinée, peut être utilisée comme le gaz naturel : pour le chauffage, la cuisson ou la production d'eau chaude sanitaire, mais aussi comme carburant. Enfin, la matière issue de la production du biogaz (digestat) est utilisée comme engrais organique en agriculture.

Le compostage, la meilleure solution pour réduire ses déchets

La collecte des déchets alimentaires vient en complément du compostage, qui reste la meilleure façon de traiter ses déchets végétaux en privilégiant un retour à la terre au plus proche de leur production. Les habitants qui ont un composteur sont invités à continuer ce geste essentiel qui permet de réduire leurs déchets et d'obtenir un excellent compost.

Ceux qui n'ont pas encore de composteur peuvent le commander en remplissant le [formulaire en ligne sur grandbelfort.fr](#). Il est fourni gratuitement par le Grand Belfort (avec un mode d'emploi).

Une fois le composteur commandé, il sera possible de le retirer :

- soit lors de la distribution des bioseaux (voir ci-dessus),
- soit à la [déchèterie](#) de Fontaine (dès février 2024).

Plus d'infos : [grandbelfort.fr rubrique Déchets / déchets alimentaires](#)



Alexandre MANÇANET
Votre Maire,